

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ®

MÉMOIRE
PROJET DE LOI 86
MARS 2016



Le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) est un organisme à but non lucratif qui regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement de la province de Québec, du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire. Son entité provinciale chapeaute 14 instances régionales, qui chaque année rejoignent **1 450 000 étudiants**, dont **187 000 impliqués** dans la pratique régulière d'un sport, dans **12 universités, 65 cégeps, 1853 écoles primaires, 547 écoles secondaires et 260 écoles** à la fois primaires et secondaires. Il s'agit d'établissements publics ou privés, francophones ou anglophones.

DEPUIS PLUS DE 50 ANS, NOUS ASSURONS LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU ÉTUDIANT, DE L'INITIATION JUSQU'AUX PLUS HAUTS NIVEAUX D'EXCELLENCE.

Notre mission consiste à fournir le cadre, les outils et l'accompagnement adéquats pour aider les commissions, les directions et les établissements scolaires à soutenir l'apprentissage, la persévérance, la réussite, la communication, la valorisation et la santé des jeunes du Québec.

Ainsi, chacune des interventions de la centaine d'employés du RSEQ valorise le développement physique et intellectuel, la pratique de principes éthiques, le dépassement de soi, la responsabilisation et le sentiment d'appartenance. Comme acteur de premier plan dans le milieu sportif québécois, nous sommes en constante relation avec les écoles et les commissions scolaires, en veillant au développement de la pratique d'une quarantaine de disciplines sportives, et ce, de façon intégrée et harmonieuse.

LE RSEQ JOUE DONC UN RÔLE SIGNIFICATIF ET DÉTERMINANT EN MATIÈRE DE RÉUSSITE SCOLAIRE, AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉVOLUTION DE MILLIONS D'ÉTUDIANTS VERS DES PRATIQUES SPORTIVES AXÉES SUR LE MIEUX-ÊTRE, DE SAINES HABITUDES DE VIE, L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET LA CONFIANCE EN SOI. ICI MÊME DANS CETTE SALLE, SANS TOUJOURS LE RÉALISER, PLUSIEURS ONT BÉNÉFICIÉ DE NOS SERVICES.

Nous appliquons une approche positive en amont par laquelle nous cherchons à encourager les jeunes du Québec à passer par l'activité physique pour réussir, persévérer et possiblement, éviter le décrochage scolaire dont les statistiques sont déjà préoccupantes.



Nos premiers clients sont les institutions d'enseignement et les commissions scolaires. Avec un budget annuel de sept millions de dollars, nous les accompagnons par le biais de ressources, de divers programmes, d'outils et de l'encadrement requis pour la pratique de sports comme l'athlétisme, le basketball, le football, le hockey, le soccer, le volleyball, la natation, le golf, le cross-country, le badminton et plus d'une trentaine d'autres. Un budget modeste, considérant que l'équipe du RSEQ s'implique chaque jour dans le développement, la promotion, l'organisation et la gestion de près de **40 disciplines** sportives, pratiquées par des dizaines de milliers de jeunes, dans des milliers d'écoles.

Même si nous gérons un vaste réseau sportif et multidisciplinaire, notre rôle n'est pas de nous concentrer sur quelques élèves d'élite en quête de podiums.

BIEN SÛR, NOUS ENCOURAGEONS LE DÉPASSEMENT ET L'EXCELLENCE, MAIS NOTRE MISSION VISE DAVANTAGE À FAVORISER LE RENDEMENT ET L'IMPLICATION DES JEUNES À LA VIE SCOLAIRE.

Nous sommes heureux d'ailleurs de pouvoir compter sur un représentant de la Fédération des commissions scolaires à notre conseil d'administration et sur un membre de la Fédération des établissements privés qui siège à différents comités.

Ainsi, en plus des activités courantes, nous avons développé des programmes bien définis tels que le projet PRIMO qui favorise le développement des compétences et des habiletés motrices chez les 6 à 12 ans. Le programme En forme offre, quant à lui, des outils d'intervention pour évaluer et suivre l'évolution des habiletés motrices des jeunes, de la maternelle à la fin du secondaire. Dispensé dans les écoles primaires du Québec, le Défi Moi j'croque motive les élèves à consommer cinq portions de fruits et légumes par jour. Des interventions plus ciblées, comme la campagne De Facto en 2015, ont permis de sensibiliser des centaines de milliers de jeunes aux incitatifs déployés par l'industrie du tabac. Mentionnons également les excellents programmes IN MOVEO ou encore ISO-ACTIF.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence notre contribution au Mois de l'éducation physique et du sport étudiant, un programme ayant récemment franchi le cap des 20 ans et qui, l'an dernier seulement, a mobilisé plus de **1 320 écoles primaires** et secondaires du Québec et totalisé la participation de plus de **430 000 élèves**.



Sur le terrain, nos équipes s'activent donc dans le développement d'activités physiques et sportives. Ceci implique aussi les infrastructures et le transport scolaire, la sécurité ou encore le nombre, la qualité et l'encadrement des intervenants scolaires, qu'il s'agisse des enseignants en éducation physique et à la santé, des responsables du sport étudiant, des entraîneurs, des arbitres ou d'autres membres du personnel.

Nos actions soutiennent plus de **7 500 équipes sportives** en plus d'assurer des liaisons étroites et constantes avec des dizaines d'organismes, d'associations et fédérations, actives au Québec comme au Canada. Le RSEQ est à l'écoute de l'ensemble de ces partenaires, tout en demeurant sensible aux réalités et aux enjeux des parents, des enseignants et des forces actives du Québec. Ensemble, nous participons activement à la réussite scolaire d'une clientèle en constante évolution.

Ainsi, non seulement exerçons-nous un rôle clé dans le système sportif du Québec, mais nous jouons par la même occasion un rôle incontournable dans le développement de centaines de milliers d'élèves. Les trois mots sur lesquels reposent nos actions sont Sport, Éducation et Fierté. Ces trois piliers sont ancrés dans de saines pratiques de gestion qui favorisent la transparence, l'imputabilité, la qualité du service et l'engagement.

C'est donc cette réalité et cet historique de succès qui nous amènent ici aujourd'hui, à vous faire part d'un certain nombre de préoccupations à l'égard des communautés et de la collectivité.

INTRODUCTION

Pour les membres et la direction du RSEQ, le sport constitue un tremplin pour accompagner l'élève sur la voie de la réussite, tant sur le plan pédagogique et athlétique, que sur celui de la santé physique et mentale.

Le RSEQ est ainsi le seul organisme sportif dont la réussite scolaire, la pratique d'activités physiques et la performance sportive sont la principale raison d'être, d'où l'importance de collaborer étroitement avec l'ensemble des parties prenantes ayant à cœur le présent et l'avenir des étudiants du Québec.

C'est pourquoi nous saluons l'initiative du gouvernement du Québec de procéder à cet exercice de consultation, appelé à atteindre des objectifs communs, dans la mesure où cette préoccupation se traduit par une amélioration concrète et durable des pratiques, des ressources et de l'encadrement destinés à soutenir les élèves du Québec.

Le défi est de taille et les enjeux sont nombreux. En effet, nous jugeons tout à fait légitime et pertinent un bon nombre d'inquiétudes émises par des organisations invitées à cette table, tout comme celles d'autres organismes qui ont choisi d'enrichir le débat en déposant leur mémoire. Citons, par exemple, les commissions scolaires, les comités de parents et plusieurs autres paliers institutionnels qui régissent le secteur éducatif primaire et secondaire du Québec.

D'EMBLÉE, LE RSEQ SOUHAITE QUE LA VERSION DÉFINITIVE DU PROJET DE LOI 86 RECONNAISSE ET ACCENTUE SON RÔLE, EN PLUS DE LUI DONNER UNE VOIX AU CONSEIL SCOLAIRE.

Pourquoi? Parce qu'après analyse du projet de loi, nous avons extrait six enjeux qui selon nous méritent d'importantes considérations au moment où le ministère s'apprête à prendre des décisions dont l'impact sera significatif pour l'avenir de notre société.

Des choix qui affectent la gouvernance et l'enseignement, et ce, à partir des plus hautes instances jusque dans les salles de classe, les gymnases et les autobus. C'est pourquoi nous vous demandons de considérer ces six enjeux que nous mettons aujourd'hui en lumière, dans un esprit à la fois constructif et collaboratif.

CES ENJEUX SONT :

- **L'INTÉRÊT COLLECTIF**
- **LES SERVICES DE PROXIMITÉ**
- **L'ACCESSIBILITÉ**
- **LA SÉLECTION DES MEMBRES COMMUNAUTAIRES DANS LE CONSEIL SCOLAIRE**
- **LA SOCIALISATION COMME FACTEUR DE RÉUSSITE SCOLAIRE**
- **LE FINANCEMENT**

L'INTÉRÊT COLLECTIF

Le RSEQ agit d'abord en fonction de l'intérêt collectif des étudiants du Québec. À ce chapitre, nous partageons les préoccupations de plusieurs organisations qui s'interrogent sur le modèle proposé par le gouvernement. **C'est pourquoi nous recommandons le maintien de la représentation démocratique au sein des Commissions scolaires** et donc le maintien des commissaires scolaires élus. Nous ne proposons aucun mode de scrutin en particulier, mais l'arrimage du vote scolaire avec celui des élections municipales semble s'inscrire dans une logique à la fois économique et démocratique.

Ce palier de gouvernance nous apparaît essentiel et la remise en question cyclique des commissaires scolaires élus semble avec le temps devenue un symbole qui ne reflète plus du tout la réalité et l'importance de leurs actions ni leur rôle positif dans la structure de gouvernance scolaire. Nous considérons donc que la position du gouvernement, telle qu'exprimée dans ce projet de loi, est incompatible avec sa volonté d'améliorer la réussite et la persévérance scolaire.

Il faut se rappeler que le rôle des commissaires scolaires élus, en plus d'administrer des budgets, consiste à tisser des passerelles et à trouver des solutions à des problématiques à la fois globales et locales. Des solutions adaptées à la multitude de réalités qui prévalent dans nos établissements d'enseignement. De la part des commissions scolaires, ceci implique des choix parfois difficiles, parfois déchirants, notamment en raison des ressources mises à leur disposition, mais certainement des choix réalisés en fonction du mieux-être des élèves, seule grille valable dans toute société qui fait le choix d'investir en éducation.

CETTE VISION À LA FOIS GLOBALE ET DURABLE CONSTITUERA AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES L'UNE DES CLÉS D'AMÉLIORATION DES STRUCTURES ACTUELLES.



À ce chapitre, le RSEQ entend nécessairement y jouer un rôle encore plus actif qu'elle ne le fait déjà aujourd'hui, la démonstration de son apport dans le milieu scolaire n'étant plus à faire. Il est donc primordial de valoriser les orientations prises par des administrateurs et des cadres qui partagent et défendent cette vision, en l'occurrence les commissaires scolaires.

Il est tout aussi important de souligner la nécessité de reconnaître et d'intégrer la contribution du sport dans l'environnement scolaire et celle du milieu scolaire dans le milieu sportif. C'est pourquoi le projet de loi devra, selon nous, veiller à ce que les actions des partenaires soient cohérentes et reposent sur un partage clair des rôles et des responsabilités de chacun, à l'échelle provinciale, régionale et locale, en continuant de reconnaître la mission et l'apport concret du RSEQ dans les écoles et dans le système sportif.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ

L'esprit de partenariat et de collaboration entre écoles, enseignants, élèves, parents et gestionnaires doit également s'exprimer dans une volonté commune et un principe collectif permettant aux jeunes d'aujourd'hui, comme ceux de demain, de bénéficier d'une qualité et d'une variété de services sportifs de proximité.

EN CLAIR, LES ACTIVITÉS SPORTIVES PARASCOLAIRES OFFERTES AUX JEUNES DOIVENT LE PLUS POSSIBLE SE DÉROULER DANS LES MÊMES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES QUI LES ACCUEILLENT. Tout système à deux vitesses ou proposant des solutions alternatives à cette logique serait nécessairement moins productif.

Dans cet esprit de recherche de structures et de solutions durables, il est donc crucial qu'en matière d'activités sportives, le nouveau projet de loi ferme la porte à toute idée élargissant au-delà des contingences normales, la migration des élèves vers l'extérieur des murs de leur école. Notamment en raison de la relation démontrée entre les bienfaits de la pratique sportive et le sentiment d'appartenance à une école.

Il faut donc permettre aux jeunes de pratiquer dans leur établissement d'enseignement des activités physiques de manière aisée, régulière, sécuritaire et adaptée à leur rythme. Cette volonté touche les fondements et les choix ayant favorisé l'évolution de notre société, soit celle de valoriser l'activité physique et le mieux-être chez les jeunes grâce à une pratique durable, bénéfique et accessible du sport.



L'ACCESSIBILITÉ

Peu importe où ils se trouvent au Québec, les gestionnaires d'établissements scolaires doivent bénéficier d'une même qualité de services et d'encadrement pour assurer à tous les élèves de la province l'accès universel à une pratique cohérente et sécuritaire de l'activité physique.

C'est pourquoi nous jugeons primordial de valoriser toute initiative visant la consolidation et l'augmentation de participation des élèves à la pratique sportive en milieu scolaire. Ceci, en raison de tous les bénéfices qui en découlent, entre autres en matière d'apprentissage, de réussite, de persévérance, de valorisation, de mieux-être physique et mental, ou encore de socialisation.

La reconnaissance de cette accessibilité doit se traduire par une implication double, tant au plan financier qu'au plan de la création d'outils destinés à fournir l'aide et le cadre adéquat aux ressources mobilisées dans chacune de nos écoles.

Les cadres et les directions d'école, avec le soutien d'équipes comme celle du RSEQ, devront continuer de développer les infrastructures et les équipements nécessaires à la pratique du sport en milieu scolaire. Elles devront également disposer du matériel adéquat pour permettre aux éducateurs physiques et à la santé d'instaurer des programmes contribuant à l'amélioration de la santé physique et au développement moteur des élèves.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler au gouvernement que le contenu de son projet de loi devra tenir compte de l'initiation auprès des jeunes, dès le début de leur parcours scolaire, à la pratique d'une vaste gamme d'activités physiques, récréatives et sportives, et ce, en modulant certains services, en considérant la différence de capacités d'une personne à l'autre ainsi que les réalités et les besoins des groupes et des communautés, y compris celles présentant des besoins spécifiques.



LA SÉLECTION DES MEMBRES COMMUNAUTAIRES DANS LE CONSEIL SCOLAIRE

L'article 143 du projet de loi mentionne l'intégration dans la nouvelle structure du conseil scolaire de personnes issues de la communauté. Si l'objectif est louable, cette notion semble floue et suscite certaines inquiétudes. À titre d'exemple, un membre de la communauté passionné par le hockey et seulement préoccupé par l'école de son enfant pourrait, consciemment ou non, privilégier un sport ou un secteur qu'il connaît ou souhaite davantage promouvoir.

Il est à craindre qu'à terme, nous assistions au lent démantèlement de structures qui favorisent actuellement la cohérence et la cohésion d'une pratique sportive à la fois accessible et variée, dans un contexte plus global, donc bénéfique au plus grand nombre.

Il ne faudrait surtout pas oublier que les structures actuelles sont le fruit d'un historique de plusieurs décennies, un historique composé d'essais et d'erreurs, mais surtout, de succès notables. Cet équilibre est fragile et par conséquent toute action qui viendrait rapidement ou brusquement amoindrir la réalité s'inscrirait à l'encontre même des valeurs et des principes du modèle éducatif québécois.

Advenant l'instauration de nouvelles structures, **le RSEQ souhaite jouer le rôle de représentativité – que le ministère semble pour le moment vouloir octroyer à un membre de la communauté – étant déjà actif et implanté** dans la majorité des établissements scolaires du Québec grâce aux membres des **14 instances régionales** qui jouent un rôle pivot entre les réalités et les besoins terrain. Cette position privilégiée et impartiale nous permettrait de favoriser l'implantation d'initiatives et de pratiques concrètes pour valoriser la persévérance et la réussite scolaire.

Il est bon de rappeler que **le rôle du RSEQ est non seulement de penser local, mais également d'agir dans un contexte plus global et durable, en valorisant et en protégeant les besoins de l'ensemble des communautés**, plutôt que de



se lier à des besoins spécifiques, donc instables et inconstants, tant d'un côté structurel que temporel.

En ce sens, nous partageons notre vive inquiétude et recommandons fortement de penser en fonction de l'ensemble des écoles, des élèves et des parents, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain, en prenant le temps requis pour soupeser et analyser les décisions soumises dans ce projet de loi.

LA SOCIALISATION COMME FACTEUR DE RÉUSSITE SCOLAIRE

La triple mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier. Pour nous, le facteur de socialisation est primordial, puisqu'il favorise une vie scolaire harmonieuse, à la fois de manière proactive, active et réactive. Nous sommes tous bénéficiaires de chaque initiative scolaire qui favorise la prise de conscience et la pratique de saines habitudes de vie par l'entremise de la pratique sportive.

L'ÉCOLE ET LE SPORT COMME FACTEURS DE SOCIALISATION JOUENT UN RÔLE D'AGENT DE COHÉSION SOCIALE EN CONTRIBUANT À L'APPRENTISSAGE DU VIVRE-ENSEMBLE ET À L'ÉMERGENCE D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COLLECTIVITÉ.

Ceci étant dit, pour assurer à la fois l'épanouissement des personnes et l'évolution de la société, chacun doit apprendre à apprécier la différence.

À ce chapitre, le rôle du RSEQ est primordial puisque les plateformes de socialisation que nous proposons préviennent les risques d'exclusion, cimentent la persévérance et le sentiment d'appartenance, amenuisant du même souffle les statistiques de décrochage scolaire. Le sport constitue donc un puissant outil d'enseignement.

C'est pour cela qu'il est primordial d'augmenter le niveau de participation, et par conséquent, le temps consacré à l'activité physique en milieu étudiant, en convergence avec les apprentissages, la socialisation et le plaisir de bouger.

Au-delà des chiffres et des tableaux, nous générons des victoires durables et préventives pour des milliers de jeunes, dont certains sont plus vulnérables ou aux prises avec des difficultés. Plusieurs trouvent puis tracent leur voie grâce à la pratique sportive, qui souvent devient le meilleur moyen, sinon le seul, pour canaliser leur énergie de manière positive et constructive. Outre les

bienfaits maintes fois démontrés sur le plan physique et mental, le sport scolaire constitue un formidable outil de socialisation, particulièrement dans un contexte où ce qui est aujourd'hui qualifié de socialisation s'effectue à partir d'un écran de tablette ou de téléphone portable.

Le sport comme facteur de socialisation permet donc de former et d'habituer des personnes à l'effort et au travail d'équipe, de consolider la communication, de faciliter l'intégration scolaire et donc l'intégration des individus dans la société.

La pratique sportive offre également un cadre où sont valorisées des notions comme l'effort, l'écoute et la compréhension des consignes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Des notions qui paraissent parfois moins crédibles ou plus abstraites lorsqu'elles sont communiquées par des enseignants ou des parents, malgré leurs compétences et leur bonne volonté.

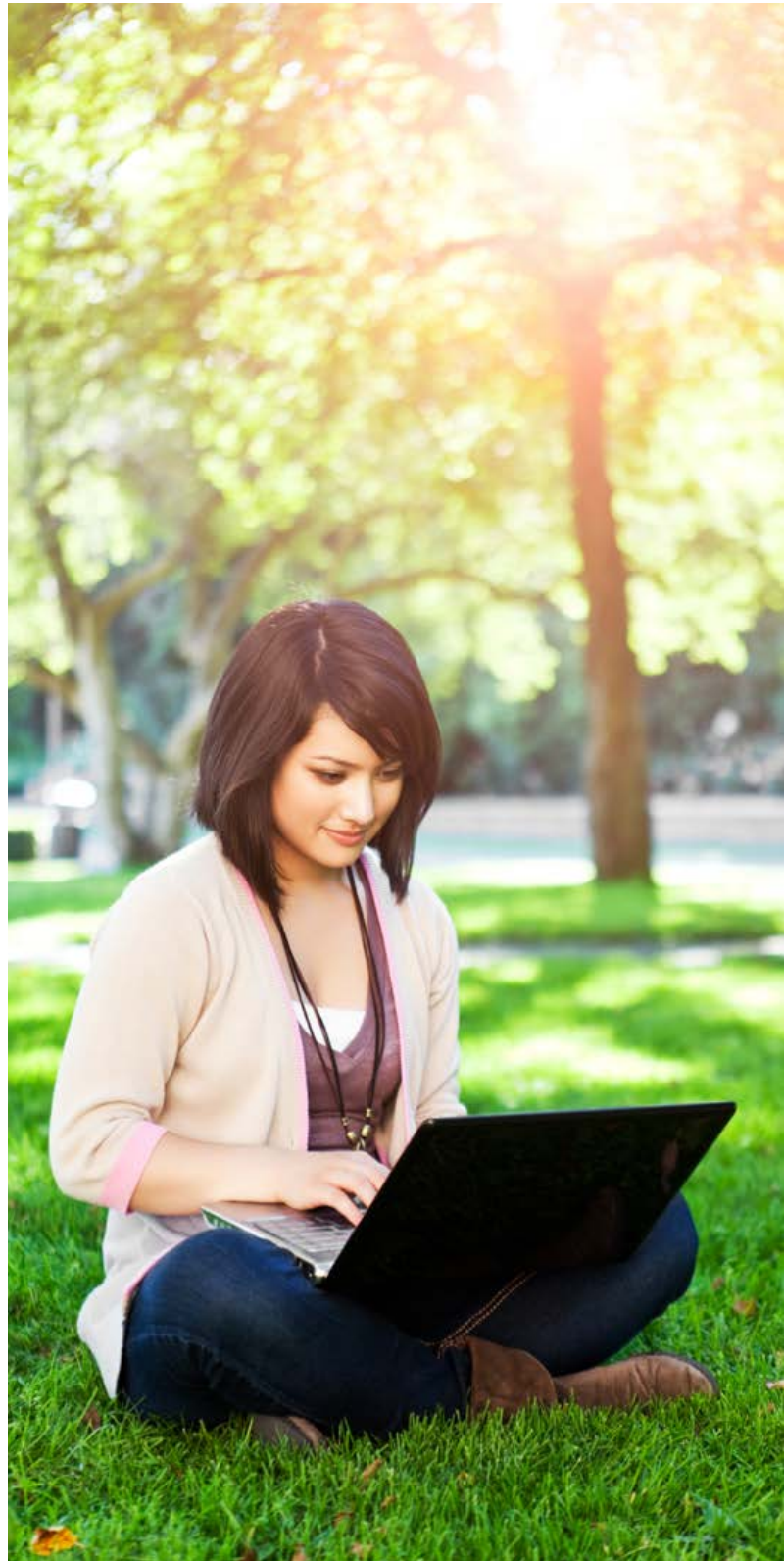
Il est important de souligner que la création d'un environnement favorable au déploiement et à la réussite de ces facteurs de socialisation exige des gestionnaires et des cadres qu'ils connaissent les enjeux et l'impact positif d'appliquer une vision globale et cohérente dans l'ensemble des régions du Québec.

LE FINANCEMENT

L'insuffisance de soutien financier constitue le principal frein à la pratique plus généralisée de l'activité physique au Québec. Conséquemment, les installations et les services doivent être encore plus présents qu'auparavant, accessibles dans l'environnement immédiat des élèves et encore mieux adaptés aux besoins réels de la vie étudiante.

C'est pourquoi nous tenons à sensibiliser le gouvernement et l'ensemble des parties prenantes à la nécessité de consolider et de faire progresser le financement des activités sportives en milieu scolaire afin d'assurer un meilleur avenir collectif aux prochaines générations.

À MOYEN ET À LONG TERME, DANS UN CONTEXTE SOCIAL PLUS GLOBAL, LA RÉDUCTION DES COÛTS SOCIAUX ET DE SANTÉ COMPENSERA LARGEMENT CE TYPE D'INVESTISSEMENT.



CONCLUSION

En conclusion, soulignons la quantité importante d'études démontrant hors de tout doute que les élèves qui pratiquent l'activité physique sur une base régulière affichent un rendement scolaire supérieur à celui des plus sédentaires. Les effets positifs se font surtout sentir sur le plan de l'attention, de la préparation scolaire et dans les matières telles la lecture et les mathématiques.

Nous notons également une augmentation notable de la confiance, de l'estime et de l'image de soi. Aussi, l'inclusion des jeunes présentant des différences sur les plans du développement ou de l'apprentissage est facilitée, tandis que les comportements délinquants diminuent. À ce constat s'ajoutent la prévention de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du diabète de type 2, la bonne santé osseuse, l'amélioration de l'humeur, la réduction du stress, de la dépression et de l'anxiété. De plus, le taux d'absentéisme des élèves pratiquant un sport d'équipe à l'école est inférieur à la moyenne, alors que le sentiment d'appartenance est quant à lui supérieur à la moyenne. Les notes aux examens sont meilleures, tant pour les filles que pour les garçons. Au-delà des statistiques, ces bénéfices améliorent la vie de l'ensemble des élèves d'une école, tout comme celle des parents, des enseignants, des directions et des commissions scolaires.

Ceci renforce le rôle crucial d'organismes comme le nôtre:

LE RSEQ CONTRIBUE À CRÉER L'ENVIRONNEMENT ET L'ENCADREMENT NÉCESSAIRES POUR STIMULER LA RÉUSSITE CHEZ LES ÉLÈVES, AMÉLIORANT DE MANIÈRE GLOBALE ET DURABLE LA MOTIVATION ET LES COMPORTEMENTS EN MILIEU SCOLAIRE.

En terminant, rappelons que le ministère qui nous amène ici aujourd'hui a pour mission de promouvoir l'Éducation, y compris les loisirs et les sports. Nous croyons que notre rôle de soutien et de passerelle avec le milieu scolaire s'en trouve d'autant plus important.

C'est pourquoi, à titre de promoteur de la réussite scolaire, nous vous invitons à demeurer sensibles aux recommandations d'institutions qui ont fait leurs preuves, et ce, en prenant tout le temps nécessaire à la mise en œuvre de solutions qui seront réalistes du et durables.

N'oublions pas les valeurs initiales, tout comme l'historique d'un système scolaire que l'on peut certes remettre en question, mais qui depuis plusieurs décennies, a créé les forces vives d'un Québec qui, même si nous pouvons nous permettre d'aspirer à mieux, nous affichons tout de même un excellent bilan de santé au niveau provincial.



En terminant, soulignons que le projet de loi 86 comporte le mot *Sport* une seule fois, en page 19, le mot *Sportif* une seule fois, en page 36, le mot *Santé* une seule fois, en page 19 et le mot *Persévérance*, également une seule fois, en page 5. Nous souhaitons vivement que cette réalité n'exprime pas l'importance que le ministère accordera dans l'avenir au rôle primordial d'instances comme la nôtre, des instances qui contribuent activement au développement et la prospérité de notre société.

AU CONTRAIRE, EN RAISON DE L'INQUIÉTANTE SÉDENTARITÉ DE LA POPULATION, NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT D'ÊTRE VIGILANT, D'AGIR COMME UN LEADEUR RESPONSABLE ET OUVERT À UNE PLUS GRANDE DIFFUSION DES VALEURS ET DES AVANTAGES DE LA PRATIQUE RÉGULIÈRE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE.

Les membres du RSEQ seront toujours enthousiastes à soutenir et promouvoir toute orientation qui sera prise en fonction des préoccupations et des réalités émises dans ce mémoire.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ

RSEQ.CA

 /RSEQ1

 /RSEQ1

 @RSEQ1